

Des consultations juridiques gratuites pour les étudiants

Le premier lundi de chaque mois, de 17h à 19h, des consultations juridiques gratuites sont proposées à tous les étudiants du Mans au sein de la bibliothèque universitaire (étudiant de l'université et hors université). Elles sont assurées par des étudiants de la Faculté de Droit et supervisées par un avocat du Barreau du Mans. Le dispositif est soutenu par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Sarthe (CDADS).

Format des consultations

Deux types de consultations juridiques sont proposées :

- des **consultations en droit général** assurées par des étudiants de 2ème année de master Droit privé parcours Contentieux ;
- des **consultations spécialisées en droit des étrangers** assurées par des étudiants de 2ème année de master Droit public parcours Droit des étrangers, réfugiés et apatrides.

Pour les questions simples, une réponse pourra être apportée immédiatement par les étudiants sous le contrôle du professionnel du droit.

Pour les questions plus complexes pour lesquelles les étudiants ne peuvent répondre spontanément, ces derniers devront effectuer des recherches et préparer une réponse écrite. Celle-ci sera validée par l'avocat présent lors de l'entretien avant d'être adressée, par mail, à l'utilisateur.

Objectifs

Également confrontés à des difficultés liées au travail (contrat étudiant par exemple...), au logement (location...) ou à toute autre difficulté de la vie quotidienne, peu de jeunes majeurs fréquentent les permanences d'accès au droit.

Les consultations juridiques mises en place poursuivent donc un double objectif :

- **social** : favoriser l'accès à l'information juridique gratuite des étudiants et favoriser le règlement amiable des litiges ;

- **pédagogique** : permettre à des étudiants de master de se confronter à la réalité du droit dans toute sa complexité et de mobiliser diverses compétences pour délivrer l'information juridique attendue (décloisonnement des matières juridiques, identification des problèmes juridiques, travail d'analyse, recherche méthodique, esprit de synthèse, etc.).

Genèse du projet

" Dans la continuité des relations nouées depuis de nombreuses années avec le tribunal du Mans et le barreau du Mans, matérialisées par une convention signée en juillet 2021, j'ai mis en place des consultations juridiques gratuites avec le soutien de la Faculté de Droit, Sciences économiques & de Gestion du Mans et l'équipe présidentielle de Le Mans Université " explique **Didier Cholet, maître de conférences en Droit privé à Le Mans Université** et responsable du master Droit privé parcours Contentieux.

" Cette action menée en partenariat avec le barreau du Mans permet aux étudiants en droit de mettre en pratique leurs connaissances, sous forme d'un module de communication juridique, tout en aidant les étudiants à résoudre leurs difficultés juridiques. "

Informations pratiques

- Consultations en droit général le 1er lundi de chaque mois : 4 novembre, 2 décembre, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril
- Consultations spécialisées en droit des étrangers : 4 novembre, 6 janvier, 3 mars
- De 17h à 19h à la bibliothèque universitaire du Mans
- Consultation gratuite de +/- 20 min
- Pour tous les étudiants du Mans (de l'université et hors université) sur présentation de la carte d'étudiant

Contact presse

Pauline Beltz

02 44 02 20 83 - 07 64 80 77 75

presse@univ-lemans.fr